

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE EN HORS QUOTA
POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE VETERANS**

(SANS PARTICIPER AU CHAMPIONNAT DE LA LIGUE REGIONALE)

39 rue Barbès - 92120 Montrouge - <https://www.ffkarate.fr/>

A transmettre à la Direction Technique Nationale

reglementation@ffkarate.fr

Les clubs doivent s'acquitter du droit d'inscription de 8 € par athlète auprès du service compétitions afin que l'inscription soit enregistrée définitivement.

DEMANDE A EFFECTUER AVANT LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE REGIONALE. DATE :

NOM	PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	CATEGORIE D'AGE (Vétéran 1-2-3-4)	CATEGORIE DE POIDS	N° DE LICENCE	NOM DU CLUB	N° D'AFFILIATION DU CLUB	LIGUE

MOTIF DE LA DEMANDE

Merci de cocher votre choix dans la liste ci-dessous :

1) MEDICAL	En cas de blessure ou de maladie, justifiée par le médecin empêchant l'athlète de participer à une compétition qualificative (fournir obligatoirement un certificat médical).
2) PROFESSIONNEL	Un problème professionnel, le jour de la compétition qualificative (fournir obligatoirement un justificatif de l'employeur).

VEUILLEZ DEVELOPPER AVEC PRECISION LA RAISON MOTIVANT LA DEMANDE (à joindre le justificatif demandé)

Toute demande ne rentrant pas dans le cadre réglementaire, incomplète, sans motif valable, sans justificatif sera refusée.

Téléchargement du document : <https://www.ffkarate.fr/competitions/reglementation-competitions-darbitrage/>

Direction Technique Nationale

Bon pour accord